
États financiers de la Fondation de l'Hôpital St. Mary

31 mars 2016

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
État des produits et charges	3
État de l'évolution des soldes de fonds	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7-14
Annexe – Dons octroyés au Centre hospitalier de St. Mary	15

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la
Fondation de l'Hôpital St. Mary

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation de l'Hôpital St. Mary (la « Fondation »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2016, et les états des produits et charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

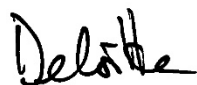
Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation tire des produits de dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, l'audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les registres de la Fondation. Ainsi, nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits de dons, à l'excédent des produits sur les charges et aux flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2016 et le 31 mars 2015, à l'actif à court terme au 31 mars 2016 et au 31 mars 2015, et aux soldes de fonds au 31 mars 2016, au 31 mars 2015 et au 1^{er} avril 2014. Nous avons également émis une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice précédent pour les mêmes raisons.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception de l'incidence de la situation décrite dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation de l'Hôpital St. Mary au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

 S.E.N.C.R.L. / s.r.l.¹

Le 3 juin 2016

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125888

Fondation de l'Hôpital St. Mary

État des produits et charges

Exercice terminé le 31 mars 2016

		2016				2015
Notes	Fonds de dotation	Fonds affectés	Fonds général	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Produits						
Dons	14 440	1 547 315	3 474 989	5 036 744	4 911 650	
Revenus (perte) de placement	(261 881)	—	(62 507)	(324 388)	1 211 282	
	(247 441)	1 547 315	3 412 482	4 712 356	6 122 932	
Charges						
Salaires	—	—	784 083	784 083	709 609	
Dépenses – événements spéciaux	—	29 717	607 307	637 024	573 881	
Dépenses administratives et coûts des campagnes de financement	—	—	311 523	311 523	226 515	
Frais de placement	—	—	51 270	51 270	51 013	
Amortissement des immobilisations corporelles	—	—	9 859	9 859	8 240	
	—	29 717	1 764 042	1 793 759	1 569 258	
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les éléments suivants :	(247 441)	1 517 598	1 648 440	2 918 597	4 553 674	
Dons octroyés au Centre hospitalier de St. Mary (Annexe)	—	(296 094)	(2 150 000)	(2 446 094)	(3 153 844)	
Chaires et projet spécial	—	(133 732)	(300 000)	(433 732)	(627 500)	
Projet Développement 5300	—	—	—	—	(27 105)	
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant perte nette de la filiale	(247 441)	1 087 772	(801 560)	38 771	745 225	
Perte nette de la filiale	—	—	(17 318)	(17 318)	(110 861)	
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(247 441)	1 087 772	(818 878)	21 453	634 364	

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Hôpital St. Mary
État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 mars 2016

	Notes	Fonds de dotation	Fonds affectés	Investis en immobilisations	Non affectés	Total
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 mars 2014		6 836 615	6 527 672	41 460	624 495	14 030 242
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		492 442	888 595	(8 240)	(738 433)	634 364
Acquisition d'immobilisations corporelles		—	—	16 104	(16 104)	—
Virements interfonds	7	—	1 220	—	(1 220)	—
Solde au 31 mars 2015		7 329 057	7 417 487	49 324	(131 262)	14 664 606
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges		(247 441)	1 087 772	(9 859)	(809 019)	21 453
Solde au 31 mars 2016		7 081 616	8 505 259	39 465	(940 281)	14 686 059

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Hôpital St. Mary

Bilan

au 31 mars 2016

	Notes	2016	2015
		\$	\$
Actif			
À court terme			
Encaisse		2 440 616	509 928
Débiteurs		123 009	73 367
Frais payés d'avance		39 829	27 473
		2 603 454	610 768
Portefeuille de placements	4	12 433 247	12 686 084
Investissement dans la filiale	5	1 508 023	1 507 478
Immobilisations corporelles	6	39 465	49 324
		16 584 189	14 853 654
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer		42 383	6 355
Sommes dues au Centre hospitalier de St. Mary		1 743 572	49 604
Produits reportés		112 175	133 089
		1 898 130	189 048
Promesses de dons à payer	11		
Soldes de fonds			
Dotations	8	7 081 616	7 329 057
Affectés d'origine externe	9	8 505 259	7 417 487
Général			
Investis en immobilisations		39 465	49 324
Non affectés		(940 281)	(131 262)
		14 686 059	14 664 606
		16 584 189	14 853 654

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

_____, administrateur

_____, administrateur

Fondation de l'Hôpital St. Mary

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2016

	Notes	2016	2015
		\$	\$
Activités de fonctionnement			
Excédent des produits sur les charges		21 453	634 364
Ajustements pour :			
Amortissement des immobilisations corporelles		9 859	8 240
Gains et pertes réalisés sur les placements		(268 348)	(540 702)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements		1 007 161	(317 423)
Perte nette de la filiale	5	17 318	110 861
		787 443	(104 660)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation			
Débiteurs		(49 642)	(2 704)
Frais payés d'avance		(12 356)	(11 878)
Créditeurs et charges à payer		36 028	(3 235)
Sommes dues au Centre hospitalier de St. Mary		1 693 968	(176)
Produits reportés		(20 914)	23 492
		2 434 527	(99 161)
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles		—	(16 104)
Variation des placements du portefeuille de placements		(485 976)	305 962
Investissement dans la filiale		(17 863)	286 568
		(503 839)	576 426
Augmentation nette de l'encaisse		1 930 688	477 265
Encaisse au début		509 928	32 663
Encaisse à la fin		2 440 616	509 928

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et objectif de la Fondation

L'objectif de la Fondation est d'amasser des fonds pour les besoins du Centre hospitalier de St. Mary (l'« hôpital »), un CHAU affilié à McGill, centre hospitalier accrédité universitaire, qui ne sont pas subventionnés par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Selon la *Loi de l'impôt sur le revenu*, la Fondation est considérée comme une fondation publique et est assujettie aux articles de cette loi.

2. Méthodes comptables

Les états financiers de la Fondation ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif en utilisant la méthode de la comptabilité par fonds affectés et ils tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

Les dons et les autres produits reçus par la Fondation sont classés dans trois fonds : le fonds de dotation, les fonds affectés et le fonds général.

Le fonds de dotation regroupe les dons sujets aux stipulations des donateurs qui requièrent que le capital soit conservé. Le solde du fonds représente les contributions originales en dotation et les revenus de placement cumulés qui doivent être réinvestis à titre de capital dans le fonds de dotation selon la présente politique de gestion de fonds de la Fondation.

Les fonds affectés incluent toutes les ressources sujettes aux exigences spécifiées par les donateurs, incluant les revenus de placement réalisés par les fonds de dotation restreints. Le solde de fonds consiste alors en des fonds affectés reçus mais non utilisés.

Le fonds général regroupe les fonds non affectés, incluant certaines sources de fonds qui ne sont pas sujettes à des stipulations spécifiques et qui doivent être utilisées pour les besoins des opérations ou à la discrétion du conseil d'administration de la Fondation. Les fonds investis en immobilisations sont présentés à la valeur des immobilisations moins l'amortissement cumulé.

Revenus de placement

Les revenus de placement sont enregistrés lorsqu'ils sont réalisés. Les revenus de placement sont répartis selon la politique de gestion de fonds de la Fondation. Les revenus de placement non affectés sont enregistrés dans le fonds général. Afin de protéger le capital doté contre l'inflation, seul un pourcentage, établi par le conseil, de la juste valeur initiale du capital doté est mis à disposition et est enregistré dans les fonds affectés. Tout excédent des revenus de placement réalisés provenant des dotations au-delà du montant établi est enregistré comme revenu de placement dans le fonds de dotation. Dans l'éventualité d'un déficit, un revenu négatif de placement est enregistré dans le fonds de dotation, diminuant le revenu de placement précédemment cumulé.

Dons

Les promesses de dons sont présentées dans les notes complémentaires aux états financiers et ne sont comptabilisées qu'au moment de l'encaissement.

2. Méthodes comptables (suite)

Biens et services reçus à titre gratuit

La valeur des biens et services reçus à titre gratuit est comptabilisée comme produit ou comme charge dans les états financiers lorsque la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsqu'il s'agit de biens et services qu'on se procure normalement contre un paiement lorsqu'ils ne sont pas offerts à titre gratuit.

De plus, chaque année, de nombreux bénévoles offrent à la Fondation une grande partie de leur temps pour assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de ces apports reçus sous forme de services, ces derniers ne sont pas constatés dans les états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, comptabilisées au coût, sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile et selon les durées suivantes :

Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Améliorations locatives	10 ans

Investissement dans la filiale

La Fondation comptabilise l'investissement dans sa filiale en propriété exclusive, 9030-9329 Québec Inc., qui possède l'immeuble situé au 5300, chemin de la Côte-des-Neiges, en utilisant la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

La Fondation comptabilise dans l'état des produits et charges une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'entité. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à l'état des produits et charges de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements, qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des placements est établie à partir des cours acheteurs. La juste valeur des placements est basée sur la confirmation reçue du gestionnaire qui s'occupe de gérer le portefeuille de placements. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des produits et charges à titre de produit ou de charge d'intérêts.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des produits et charges une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à l'état des produits et charges de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains ou les pertes, réalisés ou non réalisés, résultant de la conversion sont inclus dans les produits. La Fondation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés afin de gérer son risque de taux de change.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la juste valeur des placements et le montant recouvrable du placement dans une filiale. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Revenus de placement

Les revenus de placement sont composés de :

	2016	2015
	\$	\$
Intérêt	118 084	126 388
Dividende ou autres distributions	296 341	226 769
Gains et pertes réalisés	268 348	540 702
Variation de la juste valeur non réalisée	(1 007 161)	317 423
	(324 388)	1 211 282

Les produits de placement sont répartis selon la politique de gestion de fonds de la Fondation décrite à la note 2, ce qui résulte en la présentation des revenus de placement à l'état des produits et charges comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Fonds de dotation	(261 881)	183 286
Fonds affectés	—	307 648
Fonds général	(62 507)	720 348
	(324 388)	1 211 282

4. Portefeuille de placements

	2016	2015
	\$	\$
Liquidités	529 713	612 312
Obligations – canadiennes	4 083 433	3 903 712
Actions – canadiennes	3 002 886	2 715 152
Actions – étrangères	4 817 215	5 454 908
	12 433 247	12 686 084

Risque de marché

La Fondation est sujette au risque du marché, lequel représente le risque que la juste valeur d'un instrument financier varie découlant de la variation des prix du marché, que ces changements soient causés par des facteurs spécifiques liés à l'émetteur ou les facteurs affectant tous les titres échangés sur le marché. Ces risques résultent de la volatilité des taux d'intérêt et des taux de change. La concentration du risque est mitigée étant donné la diversification du portefeuille d'investissement de la Fondation.

Risque de change

La Fondation détient des placements en devises. Elle est donc soumise aux fluctuations des devises. La juste valeur des actions américaines est convertie au taux de change en vigueur au 31 mars, lequel était de 1,2971 en 2016 (1,2683 en 2015).

Risque de taux d'intérêt

Les taux d'intérêt et l'échéance des obligations sont illustrés à leur juste valeur de la façon suivante :

	Échéance			
	De 0 à 5 ans	De 6 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 31 mars 2016 – Obligations canadiennes				
0,92 % à 6,75 %	3 389 024	—	—	3 389 024
1,55 % à 10,95 %	—	694 411	—	694 411
	3 389 024	694 411	—	4 083 435

	Échéance			
	De 0 à 5 ans	De 6 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 31 mars 2015 – Obligations canadiennes				
1,24 % à 6,75 %	3 197 284	—	—	3 187 284
1,48 % à 11,00 %	—	706 428	—	706 428
	3 197 284	706 428	—	3 903 712

4. Portefeuille de placements (suite)

Risque de crédit

La concentration du risque de crédit existe lorsqu'une partie importante du portefeuille est investie dans des titres ayant des caractéristiques similaires ou obéissant à des variations semblables liées aux conditions économiques ou politiques. Le risque de crédit est causé par le fait que la Fondation possède des obligations. Il y a donc un risque que les émetteurs ne soient pas en mesure de payer les montants dus à la Fondation. La Fondation gère ce risque par la diversification des placements de son portefeuille de placements.

5. Investissement dans la filiale

9030-9329 Québec Inc., en propriété exclusive

Avance, sans intérêt ni modalités de remboursement

Actions, à la valeur de consolidation

2016	2015
\$	\$
4 117 607	4 099 744
(2 609 584)	(2 592 266)
1 508 023	1 507 478

La filiale n'est pas consolidée dans les états financiers de la Fondation. L'information financière relative à la filiale au 31 mars 2016 et au 31 mars 2015, et pour les exercices terminés à ces dates, se détaille comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Actifs totaux	2 444 606	1 655 309
Passifs totaux	5 054 190	4 247 575
Capitaux propres déficitaires	(2 609 584)	(2 592 266)
Produits totaux	510 042	518 697
Charges totales	527 360	629 558
Perte nette	(17 318)	(110 861)

	2016	2015
	\$	\$
Trésorerie		
Activités d'exploitation	201 457	220 192
Activités d'investissement	(937 174)	64 779
Activités de financement	725 451	(286 568)
Diminution nette de l'encaisse	(10 266)	(1 597)

6. Immobilisations corporelles

	2016			2015
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et matériel de bureau	163 216	147 556	15 660	22 119
Améliorations locatives	31 525	7 721	23 804	27 205
	194 741	155 277	39 465	49 324

7. Virements interfonds

Le conseil d'administration de la Fondation peut autoriser, de temps en temps, des virements interfonds selon la direction stratégique du Centre hospitalier de St. Mary. Les virements interfonds comprennent majoritairement des fonds obtenus par l'entremise des événements de levée de fonds et sont alloués à certains projets internes et externes.

8. Dotation

	2016	2015
	\$	\$
Chaire de McGill – famille et recherche en médecine communautaire	2 130 224	2 209 147
Chaire de McGill – traitement communautaire du cancer	3 087 059	3 201 332
Médecine familiale	78 859	81 781
Oncologie	180 375	187 058
Hélène Derouin Renaud	212 644	220 266
Fond Johnson pour la gériatrie	146 160	146 442
Edward Tinmouth	264 291	274 083
Gail Hutchison	206 078	204 275
St. George's Lodge	114 751	119 002
Dialyse rénale	195 150	202 380
Bourse Hingston Med Leadership	106 615	110 566
Fond J. Desmarais pour les infirmières	62 541	64 858
Fond I.C.U.	78 175	81 072
Ophtalmologie	62 541	64 858
Héritage des Gouverneurs de St. Mary's	10 976	11 382
Bourse de recherche en soins infirmiers Arvind K. Joshi	145 177	150 555
	7 081 616	7 329 057

9. Affectés d'origine externe

	2016	2015
	\$	\$
Projet de développement du campus	5 723 816	4 263 460
Décaissement des intérêts de dotation	589 872	666 104
Programme de traitement du cancer	340 990	675 360
Médecine	552 006	513 360
Santé des femmes et initiative au bien-être	148 788	144 748
Avancement professionnel	218 139	252 292
Maladies du cœur et de l'AVC	116 930	87 679
Association orthopédique	120 887	125 845
Healthexperiences.ca	29 750	29 938
Fonds pulmonaire	16 483	16 383
Fonds en radiologie	24 610	24 560
Laboratoire vasculaire	17 529	17 064
Orthopédie	19 844	30 030
Anesthésie – Contrôle de la douleur aiguë	14 648	14 843
Urologie	58 889	55 897
Pharmacie	50 379	93 704
Éducation en rhumatologie	14 489	14 359
Département psychiatrique	34 635	28 180
Urgence	33 109	15 742
Dialyse rénale	15 982	16 213
Développement des employés en ophtalmologie	21 943	26 878
Ophtalmologie	47 446	47 071
Soins intensifs	8 401	10 404
Gériatrie	31 928	20 946
Médecine familiale	49 026	43 004
Récréo thérapie	19 520	18 653
Centre SMH du cancer du sein	4 355	10 119
Autres	210 865	154 651
	8 505 259	7 417 487

10. Promesses de dons à recevoir

En fin d'exercice, la Fondation avait des promesses de dons à recevoir totalisant 8 453 189 \$ qui s'échelonnent jusqu'en 2025 comme suit :

	\$
2017	2 170 255
Suivants	<u>6 282 934</u>

11. Promesses de dons à payer

La Fondation a fait des promesses de dons à payer à la fin de l'exercice pour le Centre hospitalier de St. Mary pour les montants suivants :

	\$
Rénovation du 5ième étage pour hébergement des patients du centre de cancérologie	1 300 000
Initiatives au bien-être des femmes	29 750
Chaire McGill	235 000
Réseau de cancérologie Rossy	2 700 000
Recherche médicale, aide et subventions	840 000
	<u>5 104 750</u>

Les montants déboursés relatifs à ces promesses de dons à payer dépendront du moment où l'Hôpital St. Mary effectuera ces projets et dépendront aussi du revenu net disponible de la Fondation. La Fondation a également fait la promesse de remettre jusqu'à 10 000 000 \$ relativement au projet de l'expansion de l'aile Ouest si le projet a lieu. Les montants exacts pourraient varier.

12. Instruments financiers

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit dans la mesure où les donateurs et les débiteurs peuvent éprouver des difficultés financières et ainsi être incapables de respecter leurs engagements. Toutefois, la Fondation possède un nombre varié de donateurs et de débiteurs, ce qui minimise la concentration du risque de crédit.

Risque de liquidité

L'objectif de la Fondation est d'avoir suffisamment de liquidités pour respecter ses engagements lorsqu'ils arrivent à échéance. La Fondation gère ses liquidités générées par ses opérations de manière à respecter ses engagements. Au 31 mars 2016, ses obligations financières les plus importantes sont les créditeurs et charges à payer et les sommes dues au Centre hospitalier de St. Mary.

Fondation de l'Hôpital St. Mary

Annexe – Dons octroyés au Centre hospitalier de St. Mary

Exercice terminé le 31 mars 2016

	2016	2015
	\$	\$
Des fonds affectés		
Soins de première ligne – Fonds de cancérologie	165 788	400 644
Médecine	15 078	104 447
Fonds de pharmacie	43 375	29 579
Avancement professionnel	44 520	49 440
Psychiatrie	—	200
Unité de chirurgie journalière	—	10 000
Dialyse rénale	4 765	20 855
Ophtalmologie	9 735	12 753
Unité de soins intensifs	2 152	—
Gériatrie	893	2 421
Médecine familiale	500	12 318
Unité d'enseignement clinique – 5 ^e sud	7 571	5 622
Auxiliaire de l'Hôpital St. Mary	—	701
Autres projets – projets externes	1 017	506
Clinique diabétique	700	1 862
Initiative pour le bien-être des femmes	—	56 028
	296 094	707 376
Du fonds général non affecté		
Recherche médicale, aide et subventions	2 150 000	1 935 000
Équipement et construction	—	511 468
	2 150 000	2 446 468
	2 446 094	3 153 844